

Le 31 octobre 2007

Énoncé économique de 2007

Le gouvernement fédéral a présenté un Énoncé économique le mardi 30 octobre 2007. L'essentiel du message dans cet énoncé, que plusieurs caractérisent de mini-budget, précise que l'économie du Canada se porte bien mais que la perspective de l'économie mondiale demeure incertaine. En raison de revenus plus élevés que prévus, le gouvernement est en mesure d'offrir aux entreprises et aux particuliers du Canada une série d'incitatifs fiscaux.

Intitulé Avantage Canada, le plan économique du gouvernement publié en novembre 2006 faisait état d'un engagement à établir le taux d'imposition le moins élevé de tous les pays du G7 pour les nouveaux investissements des entreprises. Depuis, le gouvernement a fait des progrès pour créer ce qu'il considère comme étant un contexte fiscal favorable qui vise à accroître la compétitivité fiscale des entreprises en :

- éliminant l'impôt fédéral sur le capital en 2006;
- éliminant la surtaxe des sociétés en 2008;
- réduisant le taux général d'imposition du revenu des sociétés, lequel passera de 21 pour cent (22,12 pour cent incluant la surtaxe des sociétés) en 2007 à 18,5 pour cent d'ici 2011;
- créant un incitatif financier pour encourager les provinces à éliminer dans les plus brefs délais leurs impôts sur le capital.

Cet énoncé économique va encore plus loin. Précisant qu'il s'agit d'« une nouvelle ère pour la fiscalité des entreprises au Canada », le gouvernement fédéral propose ce qui suit :

- abaisser le taux général d'imposition du revenu des sociétés à 15 pour cent d'ici 2012, par rapport au taux actuel de 22,1 pour cent, en commençant par une réduction de 1 point de pourcentage en 2008, s'ajoutant aux réductions déjà prévues, qui ramènera ce taux à 19,5 pour cent dès l'an prochain - une réduction globale de 7,12 points de pourcentage, entre 2007 et 2012;
- faire passer le taux d'imposition des petites entreprises à 11 pour cent d'ici le 1er janvier 2008, plutôt qu'en 2009;
- solliciter la collaboration des provinces et des territoires pour atteindre un taux combiné fédéral-provincial-territorial d'imposition du revenu des sociétés de 25 pour cent;
- réduire le taux de la taxe sur les produits et services (TPS) à 5 pour cent en abaissant cette taxe d'un autre point de pourcentage le 1er janvier 2008;
- réduire les taux de cotisation à l'assurance-emploi – d'après le rapport de 2008 de l'actuaire en chef à la Commission d'assurance-emploi, le taux d'équilibre en 2008

diminuera de 0,10 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable dans le cas des employeurs et de 0,07 \$ pour les employés.

En mettant l'accent plus particulièrement sur les petites entreprises qui, selon le gouvernement sont « une importante source de croissance économique et de création d'emploi », le régime actuel d'impôt fédéral sur le revenu applique un taux d'imposition réduit de 12 pour cent au revenu admissible de sociétés privées sous contrôle canadien. Le budget de 2006 annonçait l'augmentation du montant des bénéfices annuels tirés d'une entreprise exploitée activement donnant droit au taux d'imposition réduit, montant qui est passé de 300 000 \$ à 400 000 \$ à compter du 1er janvier 2007. Il indiquait par ailleurs que le taux d'imposition des petites entreprises serait réduit de 0,5 point de pourcentage en 2008 et de nouveau de 0,5 point de pourcentage en 2009, pour s'établir à 11 pour cent. Le gouvernement propose dans cet énoncé économique de mettre en œuvre, dès 2008, la réduction de 0,5 point de pourcentage du taux d'imposition du revenu admissible des petites entreprises prévue en 2009, faisant ainsi passer ce taux de 13,12 pour cent en 2007 à 11 pour cent en 2008.

Pour obtenir un exemplaire de l'Énoncé économique, [cliquez ici](#).

Le CSIC demande votre aide

Deux de nos projets ont besoin de votre participation. Il est important que nous puissions profiter de votre expérience dans l'industrie.

Le CSIC développe présentement des normes de compétences nationales pour l'industrie et recherche des bénévoles pour participer au processus de validation. Des groupes de validation seront mis sur pied dans plusieurs régions du pays du 16 au 30 novembre. Aidez-nous à mieux vous servir! Si cela vous intéresse ou vous connaissez une personne intéressée de participer, veuillez communiquer avec Trisha Cruise au CSIC en composant le 1-888 688-0293, poste 8 ou par courriel au t.cruise@cpsic-csic.ca

Le CSIC entreprend également un projet de recherche qui vise à mettre au point une base de données qui renfermera des statistiques, de l'information et des indicateurs exacts et à jour sur le marché du travail pour l'industrie de l'imprimerie. Pour atteindre cet objectif, nous avons besoin de votre aide. Veuillez prendre quelques minutes pour répondre à notre questionnaire. Pour ce faire, vous n'avez qu'à visiter notre site Web au <http://www.cpsic-csic.ca>